



Union Nationale des Pharmacies de France  
*Promouvoir un exercice libéral et responsable*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POURQUOI SIGNER LA CONVENTION NOUS EMMENERA DROIT DANS LE MUR

Paris, le 18 juillet 2017

La fin de la période de négociations conventionnelles approche, les acteurs ont fait connaître leur intention, le sort en est presque jeté.

Une fois encore, le même scénario se répète. L'assurance maladie fait miroiter aux négociateurs une avancée pour la profession, qui s'avère, en fait être une simple redistribution de la rémunération avec une forte augmentation des tâches administratives.

Qu'en est-il réellement pour la profession ?

- Une diminution de la ROSP génériques de 40 millions d'euros, alors qu'une partie du réseau tient grâce aux médicaments génériques. Rappelons d'ailleurs que ce sont les pharmaciens qui ont permis l'essor des génériques en France.
- Une « consolidation » de la partie métier... concrètement il s'agit de renforcer les entretiens pharmaceutiques et d'amorcer une évolution en rémunérant des bilans de médication.

Si l'UNPF se réjouit d'une mutation du métier, elle regrette que les négociateurs n'aient pas choisi un virage clinique plus important avec la mise en place d'une lettre clé reconnaissant le pharmacien comme professionnel de santé. Quant aux entretiens pharmaceutiques, vu le peu d'engouement des pharmaciens et des patients, les choisir comme voie d'avenir pour la profession semble peu prometteur.



Union Nationale des Pharmacies de France  
*Promouvoir un exercice libéral et responsable*

Le bilan est clair et sans appel, il n'y pas de budget consacré à la pharmacie. Pire, cette fois ci, non seulement la Convention ne permettra pas de stabiliser la situation économique, mais elle entérine un recul si l'on intègre les baisses tarifaires.

Comment se satisfaire d'une telle négociation ?

Comment un syndicat, affirmant, il y a encore un mois qu'il fallait au minimum 100 millions d'euros par an pour la profession, peut-il accepter une telle situation ?

Comment un syndicat peut-il engager la profession dans une voie sans issue, alors que la majorité des pharmaciens y est défavorable ?

Nous arrivons au bout du système. Il faut accepter que la profession n'obtiendra pas de budget supplémentaire et que son avenir ne sera pas assuré uniquement par le champ conventionnel.

C'est pourquoi, l'UNPF demande que les pharmaciens puissent facturer des honoraires, en dehors de toute ordonnance et puissent contracter avec d'autres organismes.

L'UNPF demande qu'on laisse les pharmaciens être des professionnels de santé de soins de premier recours, qu'on laisse les pharmaciens participer à l'amélioration de la santé publique en développant l'aspect clinique et qu'on permette à la profession de retrouver son attrait.

Contact : [unpf@unpf.org](mailto:unpf@unpf.org)